



La raison de notre espérance

La résurrection des morts

Le jugement dernier, la résurrection et la vie éternelle

« Nous croyons finalement, selon la Parole de Dieu, que lorsque le temps fixé par le Seigneur, mais inconnu de toutes les créatures, sera venu et que le nombre des élus sera complet, notre Seigneur Jésus-Christ viendra du ciel corporellement et visiblement, comme il y est monté (Ac 1.11), dans toute sa gloire et sa majesté, pour se déclarer Juge des vivants et des morts, en consumant ce vieux monde par le feu et les flammes afin de le purifier.

Alors comparaitront personnellement devant ce grand Juge toutes les créatures humaines — hommes, femmes et enfants —, qui auront existé depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. Ils seront convoqués à la voix de l'archange et au son de la trompette divine (1 Th 4.16). Tous ceux qui seront morts auparavant ressusciteront de la terre, leur esprit à nouveau réuni à leur propre corps dans lequel ils auront vécu. Quant à ceux qui vivront encore, ils ne mourront pas comme les autres, mais ils seront changés, en un clin d'œil, de la corruption à l'incorruptibilité. Alors, les livres seront ouverts (c'est-à-dire les consciences) et les morts seront jugés (Ap 20.12-13) selon les choses qu'ils auront faites en ce monde, soit en bien soit en mal (2 Co 5.10). Les hommes rendront même compte de toutes les paroles vaines qu'ils auront prononcées (Mt 12.36) et que le monde considère simplement comme des jeux et des passe-temps. Les actions et les pensées secrètes des hommes ainsi que leurs hypocrisies seront alors dévoilées publiquement devant tous.

C'est pourquoi, à juste titre, la pensée de ce jugement est horrible et épouvantable pour les hommes injustes et méchants, mais fort désirable et d'une grande consolation pour les hommes bons et élus. En effet, leur rédemption totale sera alors accomplie et ils recevront les fruits des peines et des travaux qu'ils auront endurés. Leur innocence sera ouvertement connue de tous et ils verront la vengeance terrible que Dieu fera subir aux méchants qui les auront tyrannisés, affligés et tourmentés dans ce monde. Ces derniers se reconnaîtront coupables par le témoignage de leurs propres consciences et seront rendus immortels pour être tourmentés dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges (Mt 25.41). Au contraire, les fidèles et élus seront couronnés de gloire et d'honneur. Le Fils de Dieu confessera leur nom devant Dieu son Père et devant les saints anges élus (Mt 10.32). Toutes larmes seront essuyées de leurs yeux (Ap 21.4). Leur cause, à présent condamnée par plusieurs juges et autorités civiles comme hérétique et méchante, sera reconnue comme étant la cause du Fils de Dieu. Comme récompense gratuite, le Seigneur leur fera posséder une gloire telle que jamais cœur d'homme n'aurait pu imaginer.

C'est pourquoi nous attendons ce grand jour avec un ardent désir, pour jouir pleinement des promesses de Dieu en Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen! Viens, Seigneur Jésus! (Ap 22.20). »

Confession de foi des Pays-Bas, article 37

1. Un appel à comparaître devant le grand Juge
2. Une résurrection générale
3. Une résurrection de nature différente pour les justes et les injustes
4. Une résurrection corporelle
5. Une transformation des vivants

Depuis les premiers siècles, l'Église chrétienne confesse son espérance avec cette parole du Symbole des apôtres : « *Je crois la résurrection de la chair et la vie éternelle.* » Curieusement, la résurrection de la chair semble devenue une notion bien étrange pour beaucoup de chrétiens. Plusieurs croient que l'Église aurait reçu surtout des promesses spirituelles et non pas matérielles. Mais qu'y a-t-il de plus physique et matériel que la promesse de la résurrection d'entre les morts? D'autres ont bien de la difficulté à concevoir que revenir vivre dans notre corps pourrait vraiment être une bénédiction et s'imaginent plutôt une sorte de « résurrection spirituelle » détachée de toute dimension corporelle.

Quand l'apôtre Paul a prêché la résurrection des morts dans la ville d'Athènes, les uns se sont moqués et les autres lui ont dit qu'ils l'entendraient là-dessus une autre fois (Ac 17.32). Pour les Grecs, une résurrection du corps qu'ils estimaient mauvaise n'était pas une très bonne nouvelle. Aux yeux de la science moderne, l'idée d'une résurrection corporelle ne passe pas non plus la rampe, puisque c'est contraire à ce que nous observons. Quant aux théologiens libéraux modernes, soumis à la pression du rationalisme des derniers siècles, ils ont depuis longtemps rejeté la résurrection corporelle du Christ, prétendant que c'est un mythe imaginé par les premiers chrétiens. Les sadducéens, leurs ancêtres spirituels, ne croyaient pas non plus à la résurrection ni au surnaturel.

La foi dans la résurrection de la chair est donc durement malmenée. Mais si Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine et nous sommes encore dans nos péchés. Si c'est dans cette vie seulement que nous espérons en Christ, sans espérer la résurrection de nos corps, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes, nous dit l'apôtre Paul (1 Co 15.17-19).

1. Un appel à comparaître devant le grand Juge

Nous devons comprendre notre foi en la résurrection à la lumière de Jésus-Christ, de son autorité, de sa royauté, de sa puissance et de sa majesté. Quand le Seigneur Jésus reviendra dans sa gloire, tous les gens seront appelés à comparaître devant le Roi des rois et le Juge suprême. La Confession de foi des Pays-Bas, dans son dernier article portant sur notre espérance chrétienne, l'affirme avec certitude.

« Alors comparaîtront personnellement devant ce grand Juge toutes les créatures humaines — hommes, femmes et enfants —, qui auront existé depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. Ils seront convoqués à la voix de l'archange et au son de la trompette divine (1 Th 4.16) » (art. 37).

Tous ceux qui sont morts au long de l'histoire et tous ceux qui seront encore vivants lors de son retour seront cités à comparaître par la voix de l'archange et au son de la trompette de Dieu. Nos bien-aimés qui sont croyants et que nous avons enterrés au cimetière se lèveront et reconnaîtront qu'il est le Seigneur des seigneurs lors de sa venue.

« Car le Seigneur lui-même, à un signal donné, à la voix d'un archange, au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts en Christ ressusciteront en premier lieu » (1 Th 4.16).

Ce Roi est tellement plus puissant que la mort que tous ceux qui ont succombé à la mort au cours des siècles entendront son appel et obéiront à la convocation.

« Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ, afin qu'il soit rendu à chacun d'après ce qu'il aura fait dans son corps, soit en bien, soit en mal » (2 Co 5.10).

Tous, sans exception, juges, présidents, dignitaires, justes et injustes, seront appelés à comparaître devant le Juge.

« Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur son trône de gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs » (Mt 25.31-32).

Tout genou fléchira devant lui et toute langue confessera que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père (Ph 2.10-11).

2. Une résurrection générale

Cela signifie que nous croyons en une seule résurrection générale. Les prémillénaristes croient plutôt en deux résurrections séparées dans le temps : une première pour les croyants (parfois comprise en deux phases, notamment par les dispensationalistes) avant un millénium terrestre, puis une deuxième, celle des méchants, à la fin du millénium. Nous croyons au contraire en un seul retour du Seigneur, provoquant une seule résurrection générale et simultanée de tous les morts, justes et injustes, accompagnée d'un grand jugement universel, suivi de l'entrée immédiate dans l'éternité.

« Tous ceux qui seront morts auparavant ressusciteront de la terre » (art. 37).

Quand l'Apocalypse parle d'une première résurrection, il faut la comprendre dans le sens spirituel, quand chaque croyant meurt et qu'il a la joie d'aller en présence de son Sauveur au ciel dans son règne (Ap 20.4-6). Jésus lui-même a annoncé une seule résurrection générale.

« Ne vous en étonnez pas; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix. Ceux qui auront fait le bien en sortiront pour la résurrection et la vie, ceux qui auront pratiqué le mal pour la résurrection et le jugement » (Jn 5.28-29).

Justes et injustes entendront tous sa voix à la même heure et sortiront des tombeaux tous en même temps.

Concernant celui qui croit en lui pendant cette vie, Jésus a dit : « je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6.54). Le dernier jour ne peut pas être suivi d'une autre longue période. Paul a enseigné aux Corinthiens que « le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la mort » (1 Co 15.26). Or, la défaite de ce dernier

ennemi s'effectuera par la résurrection des croyants, dont les Corinthiens faisaient partie (15.20-23). La mort une fois détruite, il n'y aura pas d'autres ennemis à combattre par la suite! À la dernière trompette (1 Co 15.53), nous ressusciterons incorruptibles, prêts à vivre, non pas dans un millénium terrestre corrompible, mais dans le Royaume de Dieu éternel et incorruptible. Oui, « *j'ai en Dieu cette espérance [...] qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes* » (Ac 24.15).

3. Une résurrection de nature différente pour les justes et les injustes

La résurrection des justes et des injustes sera pourtant de nature différente, correspondant à leur destinée éternelle respective. « *Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle et les autres pour la honte, pour l'abjection éternelle* » (Dn 12.2). La résurrection des méchants ne sera ni une bénédiction ni un acte de rédemption. Leur corps ne sera pas glorieux, à l'image de Jésus. La résurrection des méchants est nécessaire pour que la sentence de mort éternelle leur soit infligée. Ils souffriront les tourments de l'enfer pour l'éternité aussi bien dans leur corps que dans leur âme. La résurrection des justes et des injustes a tout de même ceci de semblable que le corps et l'âme seront réunis pour toujours.

4. Une résurrection corporelle

Oui, nous espérons une résurrection corporelle et non spirituelle! « *Tous ceux qui seront morts auparavant ressusciteront de la terre, leur esprit à nouveau réuni à leur propre corps dans lequel ils auront vécu* » (art. 37). La Bible enseigne clairement qu'il s'agit d'une résurrection du corps. Jésus ressuscité est appelé « les prémices » de la résurrection (1 Co 15.20,23). Notre résurrection sera donc semblable à la sienne. « *Nous attendons comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps humilié, en le rendant semblable à son corps glorieux* » (Ph 3.20-21). C'est son corps déposé dans le tombeau qui est revenu à vie. C'est notre corps déposé dans la tombe qui reviendra à la vie.

« *Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous* » (Rm 8.11).

Oui, nous attendons « *la rédemption de notre corps* » (Rm 8.23). En 1 Corinthiens 15, Paul souligne fortement que nous espérons la résurrection du corps que nous avons maintenant.

Bien entendu, notre corps ne sera pas composé des mêmes molécules. Même sur terre, ces molécules sont continuellement renouvelées, ce qui n'empêche pas notre corps de demeurer le même. Notre âme sera donc réunie au même corps que celui dans lequel nous vivons actuellement. Ce sera toutefois un corps possédant des qualités bien différentes.

« *Semé corrompible, on ressuscite incorruptible. Semé méprisable, on ressuscite glorieux. Semé plein de faiblesse, on ressuscite plein de force. Semé corps naturel, on ressuscite corps spirituel* » (1 Co 15.42-44).

L'idée d'un corps spirituel ne signifie pas qu'il sera immatériel, mais plutôt que notre corps matériel sera entièrement transformé et dirigé par le Saint-Esprit. Nous serons rendus parfaits pour l'éternité!

5. Une transformation des vivants

« Quant à ceux qui vivront encore, ils ne mourront pas comme les autres, mais ils seront changés, en un clin d'œil, de la corruption à l'incorruptibilité » (art. 37). Les croyants qui seront vivants au retour du Seigneur n'auront pas besoin de mourir. Ils recevront toutefois le même privilège de posséder un corps glorieux afin d'aller offrir, eux aussi, un accueil triomphal à leur grand Roi et d'entrer avec lui dans son règne éternel.

« Les morts en Christ ressusciteront en premier lieu. Ensuite, nous les vivants, qui serons restés, nous serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. Consolez-vous donc les uns les autres par ces paroles » (1 Th 4.16-18).

Oui, cette espérance est source de grande consolation pour les chrétiens, mais de terreur effrayante pour ceux qui rejettent le grand Roi.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.